

FRUCTIPIERRE

Société civile de placement immobilier.
Capital social : 181 054 725 €.
Siège social : 68-76, quai de la Rapée, 75012 Paris.
340 846 955 R.C.S. Paris.

AVIS DE CONVOCATION

MM. les associés de la société civile de placement immobilier Fructipierre, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le lundi 27 juin 2004 à 9 heures dans les locaux de Natexis Asset Management Immobilier à Paris (12^e), 68/76, quai de la Rapée, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour.

- 1^o) Lecture des rapports de la société de gestion, du conseil de surveillance, du commissaire aux comptes et examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice 2004 ;
- 2^o) Affectation du résultat et distribution des bénéfices ;
- 3^o) Distribution au titre des plus-values immobilières ;
- 4^o) Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes relatif aux conventions soumises à l'article L. 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier ;
- 5^o) Présentation des valeurs comptable, de réalisation et de reconstitution, déterminées par la société de gestion à la clôture de l'exercice ;
- 6^o) Quitus à la société de gestion ;
- 7^o) Approbation du versement à la société de gestion d'un honoraire d'arbitrage conformément à l'article 21 des statuts ;
- 8^o) Autorisation de cession d'actifs immobiliers ;
- 9^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de M. Michel Cois ;
- 10^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Mme Christine Gardien ;
- 11^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jean-Pierre Jalibert ;
- 12^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de M. Patrick Jean ;
- 13^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jacques Lemaire ;
- 14^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de M. Alain Molo ;
- 15^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de M. Marcel Parrod ;
- 16^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jacques Pelletier ;
- 17^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jean-Philippe Richon ;
- 18^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de M. Alain Thoreux ;
- 19^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jean-Pierre Tuil ;
- 20^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de M. Bernard Wurm ;
- 21^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de la S.C.I. BPJC ;
- 22^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de la Caisse de retraite du personnel du Sénat ;
- 23^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de la Caisse autonome de retraite et de prévoyance du groupe Banques populaires ;
- 24^o) Nomination de M. Serge Blanc en qualité de membre du conseil de surveillance ;
- 25^o) Nomination de la société Albingia en qualité de membre du conseil de surveillance ;
- 26^o) Nomination de l'APPSCPI en qualité de membre du conseil de surveillance ;
- 27^o) Pouvoirs pour effectuer les formalités légales ;
- 28^o) Questions diverses.

Le texte des résolutions qui seront proposées aux associés est le suivant :

PROJET DE RÉSOLUTIONS

Première résolution. — L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de la société de gestion, du conseil de surveillance et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice 2004.

Deuxième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, approuve l'affectation et la répartition du résultat (16 697 081,20 €) telles qu'elles lui sont proposées par la société de gestion.

Le montant distribuable s'établit à 20 606 698,84 €, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui s'élève à 3 909 617,64 €. Elle convient de répartir aux associés une somme de 16 784 628,00 €, somme qui leur a déjà été versée sous forme d'acomptes et décide d'affecter au report à nouveau la somme de 3 822 070,84 €.

En conséquence, le dividende unitaire de l'exercice 2004 revenant à chacune des parts en jouissance est arrêté à 21,00 €.

Troisième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, en application de l'article 39 des statuts, décide de répartir entre les associés présents au moment de la distribution un montant de 378 951,75 €, soit 0,45 € par part prélevé sur le compte plus-values.

Cette distribution correspond au montant acquitté par la société pour une part détenue par une personne relevant du régime de l'impôt sur le revenu au titre des plus-values sur cessions d'actifs immobiliers réalisées en 2004.

Cette distribution sera affectée, pour les associés relevant du régime de l'impôt sur le revenu, au remboursement de leur éventuelle dette à l'égard de la société résultant de l'impôt acquitté par cette dernière pour leur compte.

A cet égard, il est rappelé que, pour les associés ayant cédé leurs parts antérieurement à cette distribution, leur dette éventuelle a été déduite du produit de la cession.

Quatrième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, prend acte du rapport du commissaire aux comptes concernant les conventions soumises à l'article L. 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier, et en approuve les conclusions.

Cinquième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, prend acte, telles qu'elles ont été déterminées par la société de gestion de :

— la valeur nette comptable de la société Fructipierre, qui ressort à 251 582 730,23 €, soit 309,63 € pour une part ;

— la valeur de réalisation qui ressort à 277 028 099,40 €, soit 340,94 € pour une part ;

— la valeur de reconstitution qui ressort à 313 097 942,51 €, soit 385,33 € pour une part.

Sixième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, donne quitus entier et sans réserve à la société de gestion pour l'exercice 2004.

En tant que de besoin, elle lui renouvelle sa confiance aux fins d'exécution de son mandat dans l'intégralité de ses dispositions.

Septième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, approuve le versement à la société de gestion d'un honoraire d'arbitrage fixé à 2,5 % H.T. du prix de vente des actifs immobiliers, conformément à l'article 21 des statuts.

Huitième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, autorise la société de gestion à procéder aux charges et conditions qu'elle jugera convenables à la cession des immeubles :

— 15, rue Arsène Houssaye, Paris (8^e) ;

— 6/8, rue Sainte Lucie, Paris (15^e).

Cette autorisation est accordée du jour de la présente assemblée et expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Neuvième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Michel Cois pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Dixième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Christine Gardien pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Onzième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jean-Pierre Jalibert pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Douzième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Patrick Jean pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Treizième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jacques Lemaire pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Quatorzième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Alain Molo pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Quinzième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Marcel Parrod pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Seizième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jacques Pelletier pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Dix-septième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jean-Philippe Richon pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Dix-huitième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Alain Thoreux pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Dix-neuvième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jean-Pierre Tuil pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Vingtième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Bernard Wurm pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Vingt et unième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de la S.C.I. BPJC pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Vingt-deuxième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de la Caisse de retraite du personnel du Sénat pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Vingt-troisième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de la Caisse autonome de retraite et de prévoyance du groupe Banques populaires pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Vingt-quatrième résolution. — L'assemblée générale ordinaire nomme M. Serge Blanc en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Vingt-cinquième résolution. — L'assemblée générale ordinaire nomme la société Albingia en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Vingt-sixième résolution. — L'assemblée générale ordinaire nomme l'APPSPCI en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Vingt-septième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes afin d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Renouvellements du mandat de membre du conseil de surveillance.

M. Michel Cois :
Membre du conseil de surveillance de Fructipierre.
Né le 21 janvier 1944.
Nombre de parts détenues : 7.
Demeurant : 23, rue Saint Vincent, 21490 Bellefond.
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
— Administrateur de Natexis Lease ;
— Administrateur de la société Socami Bourgogne.

Mme Christine Gardien :
Membre du conseil de surveillance de Fructipierre.
Née le 30 mars 1952.
Nombre de parts détenues : 1 480.
Demeurant : 35, avenue des Etats Unis, 63300 Thiers.
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Sans profession.

M. Jean-Pierre Jalibert :
Membre du conseil de surveillance de Fructipierre.
Né le 18 mars 1940.
Nombre de parts détenues : 1 528.
Demeurant : 45, rue Edouard Branly, 81000 Albi.
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
— Retraité ;
— Gérant de la S.C.I. Foncière JCM ;
— Gérant de la S.C.I. Les Ecuries du Go.

M. Patrick Jean :
Membre du conseil de surveillance de Fructipierre.
Né le 4 janvier 1947.
Nombre de parts détenues : 223.
Demeurant : 7, rue de Bellevue, 94190 Villeneuve Saint Georges.
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
— Cadre administratif à la société Renault Sport ;
— Membres du conseil de surveillance des sociétés Fructihabitat, Fructiregions et Fructiforet 6 ;
— Gérant des S.C.I. MPJ, MAMPJ, MPJ Rue P. Bert, MPJ Belle Aimée.

M. Jacques Lemaire :
Membre du conseil de surveillance de Fructipierre.
Né le 7 juin 1953.
Nombre de parts détenues : 3.
Demeurant : 22, rue de la Tourmaline, 37300 Joué-lès-Tours.
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
— Directeur marchés des entreprises et gestion privée de la Banque populaire Val de France ;
— Administrateur de Natexis Interépargne ;
— Administrateur de la Banque populaire Saint Dominique ;
— Président du conseil de surveillance de la SCPI Valloire Investissement Pierre ;
— Administrateur des Sicav Fructidor - Fructicourt - Fructilux.

M. Alain Molo :
Membre du conseil de surveillance de Fructipierre.
Né le 5 janvier 1947.
Nombre de parts détenues : 2.
Demeurant : Le Bourg, 81150 Sainte Croix.
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Cadre bancaire à la Banque populaire Occitane.

M. Marcel Parrod :
Membre du conseil de surveillance de Fructipierre.
Né le 3 février 1944.
Nombre de parts détenues : 20.
Demeurant : 21, rue de Courcelles, 39600 Arbois.
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Retraité.

M. Jacques Pelletier :
Membre du conseil de surveillance de Fructipierre.
Né le 14 avril 1935.
Nombre de parts détenues : 60.
Demeurant : 11, place Jean Jaurès, 37110 Château Renault.
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Retraité.

M. Jean-Philippe Richon :
Membre du conseil de surveillance de Fructipierre.
Né le 16 juillet 1956.
Nombre de parts détenues : 112.
Demeurant : 7, allée des Poiriers, 54520 Lexou.
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
— Chirurgien dentiste ;
— Gérant de la S.C.I. Riga.

M. Alain Thoreux :
Membre du conseil de surveillance de Fructipierre.
Né le 15 juillet 1944.
Nombre de parts détenues : 440.
Demeurant : 41, rue Levasseur, 35800 Dinard.
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Commerçant artisan.

M. Jean-Pierre Tuil :
Membre du conseil de surveillance de Fructipierre.
Né le 24 mai 1945.
Nombre de parts détenues : 640.
Demeurant : 110, rue de Sèvres, 75015 Paris.
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Président directeur général de la société Image et Entreprise.

M. Bernard Wurm :
Membre du conseil de surveillance de Fructipierre.
Né le 22 septembre 1943.
Nombre de parts détenues : 44.
Demeurant : 51, promenade du Site, 57050 Longeville les Metz.
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
— Secrétaire général de la Banque populaire Lorraine-Champagne ;
— Administrateur de diverses sociétés.

S.C.I. BPJC :
Domiciliée : 10, rue Henri Poincaré, 75020 Paris.
Membre du conseil de surveillance de Fructipierre.
Nombre de parts détenues : 324.
Représentée par M. Jean-Jacques Bonfil-Praire.
Né le 20 juin 1945.
Demeurant : 10, rue Henri Poincaré, 75020 Paris.
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Gérant des sociétés BPJC, Algyon et MSJC.

Caisse autonome de retraite et de prévoyance du groupe Banques populaires :

Domiciliée : 64, rue de la Boétie, 75008 Paris.
Membre du conseil de surveillance de Fructipierre.
Nombre de parts détenues : 38 244.
Représentée par M. Alain Martini.
Né le 4 septembre 1948.
Domiciliée : 64, rue de la Boétie, 75008 Paris.
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Trésorier.

Caisse de retraite du personnel du Sénat :
Domiciliée : 15, rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex.
Membre du conseil de surveillance de Fructipierre.
Nombre de parts détenues : 4 697.
Représentée par M. David Bonnet.
Né le 7 avril 1973.
Demeurant : 17, allée Santos Dumont, 92150 Suresnes.
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Administrateur au Sénat.

Nominations en qualité de membre du conseil de surveillance.

M. Serge Blanc :
Né le 16 octobre 1950.
Nombre de parts détenues : 3.
Demeurant : 2, allée Marivel/96, avenue de Paris, 78000 Versailles.
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Directeur marketing et communication de la société Cyber-Comm.

Albingia :
109/111, rue Victor Hugo, 92532 Levallois-Perret.
Nombre de parts détenues : 3 050.
Représentée par M. Hubert Faulquier.
Domicilié : 109/111, rue Victor Hugo, 92532 Levallois-Perret.
— Directeur administratif.

APPSCPI
4, rue de Thionville, 75019 Paris.
Nombre de parts détenues : 5.
Représentée par M. Daniel Meneret.
Domicilié : 4, rue de Thionville, 75019 Paris.
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Gérant de sociétés.

Pour avis :
La société de gestion,
Natexis Asset Management Immobilier.

89469

FRUCTIREGIONS

Société civile de placement immobilier au capital social de 79 788 582 €.
Siège social : 68-76, quai de la Rapée, 75012 Paris.
403 028 731 R.C.S. Paris.

AVIS DE CONVOCATION

MM. les associés de la société civile de placement immobilier Fructiregions sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le lundi 27 juin 2005 à 14 heures dans les locaux de Natexis Asset Management Immobilier à Paris (12^e), 68-76, quai de la Rapée, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour.

- 1^o) Lecture des rapports de la société de gestion, du conseil de surveillance, du commissaire aux comptes et examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice 2004 ;
- 2^o) Affectation du résultat et distribution des bénéfices ;
- 3^o) Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes relatif aux conventions soumises à l'article L. 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier ;
- 4^o) Présentation des valeurs comptable, de réalisation et de reconstitution, déterminées par la société de gestion à la clôture de l'exercice 2004 ;
- 5^o) Quitus à la société de gestion ;
- 6^o) Autorisation de cession d'actifs immobiliers ;
- 7^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jacques Blondel ;
- 8^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jean-François Catry ;
- 9^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de M. Thierry Dubrouil ;
- 10^o) Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de M. Richard Klein ;
- 11^o) Nomination de M. Jérôme Judlin en qualité de membre du conseil de surveillance ;
- 12^o) Nomination de la société Albingia en qualité de membre du conseil de surveillance ;
- 13^o) Pouvoirs pour effectuer les formalités légales ;
- 14^o) Questions diverses.

Le texte des résolutions qui seront proposées aux associés est le suivant :

PROJET DE RÉSOLUTIONS

Première résolution. — L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de la société de gestion, du conseil de surveillance et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice 2004.

Deuxième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, approuve l'affectation et la répartition du résultat (5 559 445,70 €) telles qu'elles lui sont proposées par la société de gestion.

En fonction du montant distribuable qui s'établit à 7 434 777,35 €, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui s'élève à 1 875 331,65 €, elle convient de répartir aux associés une somme de 5 735 153,80 €, somme qui leur a déjà été versée sous forme d'acomptes et décide d'affecter au report à nouveau la somme de 1 699 623,55 €.

En conséquence, le dividende unitaire revenant à chacune des parts en jouissance est arrêté à 13,10 €.

Troisième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, prend acte du rapport du commissaire aux comptes concernant les conventions soumises à l'article L. 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier, et en approuve les conclusions.

Quatrième résolution. — L'assemblée générale ordinaire prend acte, telles qu'elles ont été déterminées par la société de gestion de :

- la valeur nette comptable qui ressort à 84 478 599,81 €, soit 161,99 € pour une part ;
- la valeur de réalisation qui ressort à 94 554 827,87 €, soit 181,31 € pour une part ;
- la valeur de reconstitution qui ressort à 106 301 570,57 €, soit 203,84 € pour une part.

Cinquième résolution. — L'assemblée générale ordinaire donne à la société de gestion quitus entier et sans réserve pour l'exercice clos le 31 décembre 2004.

En tant que de besoin, elle lui renouvelle sa confiance aux fins d'exécution de son mandat dans l'intégralité de ses dispositions.

Sixième résolution. — L'assemblée générale ordinaire autorise la société de gestion à procéder aux charges et conditions qu'elle jugera convenables à la cession des actifs :

- Grand Rex, rue Franklin à Mulhouse (68) ;
- 3, rue de l'Erbonière à Cesson-Sévigné (35) ;
- Allée des Frères Montgolfier à Croissy-Beaubourg (77) ;
- 7, rue Nationale à Lille (59).

Cette autorisation est accordée du jour de la présente assemblée et expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Septième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jacques Blondel. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Huitième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Jean-François Catry. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Neuvième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Thierry Dubrouil. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Dixième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de M. Richard Klein. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Onzième résolution. — L'assemblée générale ordinaire nomme M. Jérôme Judlin en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Douzième résolution. — L'assemblée générale ordinaire nomme la société Albingia en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Treizième résolution. — L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes afin d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Renouvellements du mandat de membre du conseil de surveillance.

M. Jacques Blondel :
Membre du conseil de surveillance de Fructiregions.
Né le 26 mai 1949.
Nombre de parts détenues : 20.
Demeurant : La Loriais, Route de Saint-Sulpice-la-Forêt, 35700 Rennes.
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
— Directeur de la CCBO ;
— Président de la société Honoré Association Plus.

M. Jean-François Catry :
Membre du conseil de surveillance de Fructiregions.
Né le 2 août 1939.
Nombre de parts détenues : 41.
Demeurant : 11, rue Jean-Jaurès, 59320 Emmerin.
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
— Gérant de différentes S.C.I. spécialisées en immobilier d'entreprise ;
— Gérant de différentes S.A.R.L. de prestations de services.

M. Thierry Dubrouil :
Membre du conseil de surveillance de Fructiregions.
Né le 16 avril 1951.
Nombre de parts détenues : 1.
Demeurant : 4, place du Falcou, 31320 Mervilla.
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Adjoint au directeur d'exploitation à la Banque populaire Toulouse-Pyrénées.

M. Richard Klein :
Membre du conseil de surveillance de Fructiregions.
Né le 22 juin 1948.
Nombre de parts détenues : 1.
Demeurant : 12, rue de Cuire, 69004 Lyon.